

LA PLACE DES BOURGS DANS LES RURALITÉS DU XXIÈME SIÈCLE



Les bourgs-centres sont aujourd'hui envisagés dans les politiques publiques comme des pôles de centralité qui doivent animer et organiser les liens au sein des territoires ruraux. Ils doivent contribuer à structurer ces territoires, les rendre attractifs et s'imposer comme des lieux de ressources pour les habitants.

COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DES CENTRES BOURGS, C'EST INTRINSÈQUEMENT COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DU MONDE RURAL, DE LA CAMPAGNE, TANT LES DEUX OBJETS SONT LIÉS, LA PARTIE (LE BOURG) NE POUVANT SE COMPRENDRE SORTIE DU TOUT (LA CAMPAGNE).

Si le centre bourg fait l'objet d'attentions récentes de la part des politiques publiques nationales, la Direction Départementale des Territoires (DDT) du Lot s'intéresse depuis longtemps à la place et aux fonctions du bourg dans l'espace Lotois. Voyant les limites que posent les études quantitatives dans l'apport à la réflexion sur l'évolution des territoires ruraux et les centres bourgs, la DDT dans ce travail appréhende une dimension non traitée celle des représentations, du vécu des populations habitantes, usagères des bourgs. C'est en analysant au mieux ce qui se cache derrière les modes de vie que cette étude propose de faire la part entre ce qui est

« universellement partagé » et ce qui peut relever « spécifiquement » du rural afin de mettre en évidence les dynamiques propres de recompositions territoriales qui participeraient à l'affirmation de nouvelles ruralités et en particulier les fonctions qu'occuperaient les bourgs au regard de l'évolution des modes de vie.

LATRONQUIÈRE

LIVERNON et ASSIER

CAJARC

NOS SOCIÉTÉS SERAIENT DÉSORMAIS URBAINES CAR LES MODES DE VIE ET D'EXISTENCE DE NOS CONTEMPORAINS LE SONT. MODES DE VIE URBAIN, FIN DE LA RURALITÉ ?

L'installation des citadins à la campagne marquerait la fin d'une culture rurale, car les nouveaux arrivants conservent un « mode de vie urbain » qui met à bas une fois pour toute la dernière barrière, symbolique et culturelle entre les deux espaces.

LE TERRITOIRE D'ETUDE

LA PROPOSITION DU MAÎTRE D'OUVRAGE S'EST PORTÉE SUR LE PAYS DE FIGEAC QUI PRÉSENTE UNE DIVERSITÉ DE CONFIGURATION AU SEIN D'UN MÊME TERRITOIRE

Le Pays de Figeac s'étend à 91 communes de l'Est Lotois (dont une partie Aveyronnaise). Il est en Midi-Pyrénées parmi les plus éloignés de toute aire métropolitaine. Du fait de son étendue, il recouvre ainsi des territoires très contrastés par leurs caractéristiques géophysiques et leurs dynamiques socio-démographiques. Ils ont malgré tout un socle commun : le Pays. Celui-ci a été récemment porteur d'une charte paysagère et d'un schéma de cohérence territoriale en voie d'approbation.

La DDT46 a réalisé en 2012 une étude sur les bourgs du Figeacois qui offre un portrait selon un angle classique.

La hausse de la mobilité, notamment dans sa composante travail, et les trajets pendulaires quotidiens renforceront le phénomène.

En parallèle, les réformes territoriales en cours modifient les cadres et moyens d'actions des territoires, essayant de promouvoir de nouveaux périmètres plus en phase avec les modes de vie des populations.

Latronquière et le Haut-Ségala

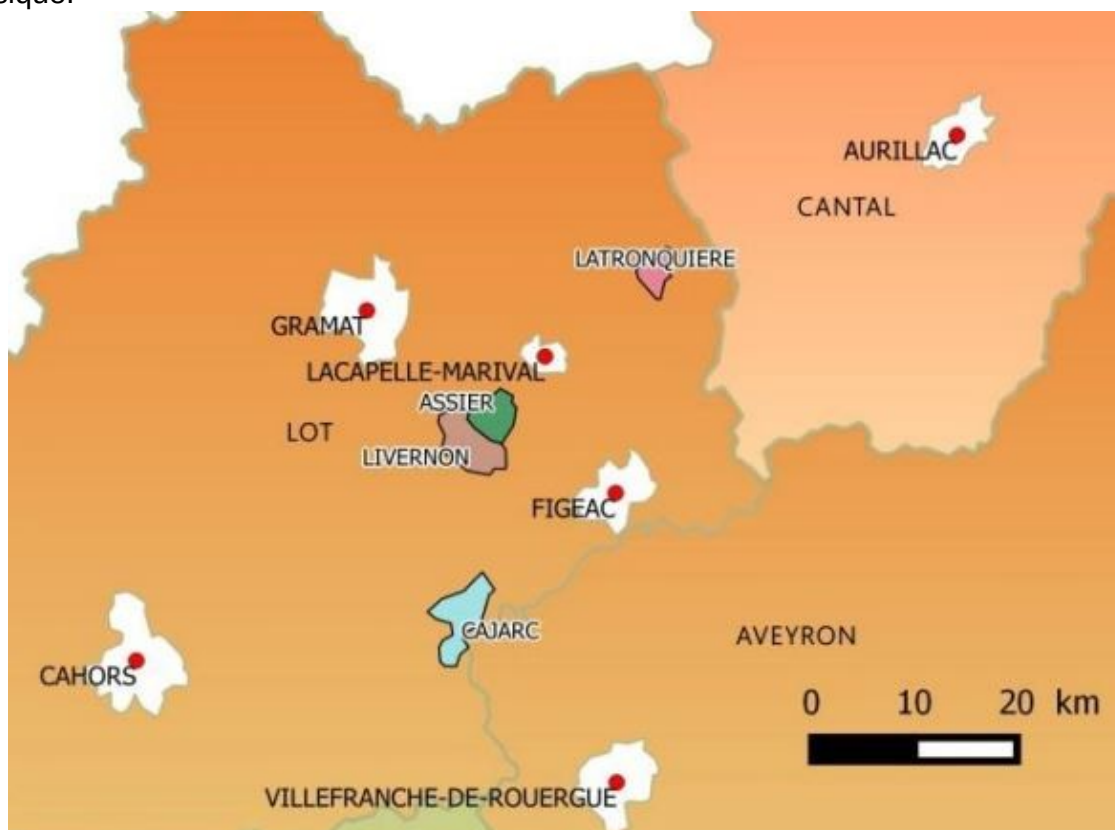
Territoire de moyenne montagne éloigné des villes et des axes de circulation. En déclin démographique.

Le Causse oriental autour de Livernon et Assier

Territoire de causse sur l'axe Figeac-A20 et desservi par la voie ferrée Brive-Rodez (gare d'Assier). Proche du parc d'activité Quercypôle, il bénéficie d'une dynamique démographique favorable.

La moyenne vallée du Lot et Cajarc

Territoire isolé, bien que moins contraint que le Haut-Ségala, il bénéficie d'une attractivité touristique fondée sur les qualités patrimoniales et paysagères.



QUELQUES RÉALITÉS SUR LES BOURGS : LE RURAL CONSERVE DES SPÉCIFICITÉS, RÉSISTE A L'HOMOGÉNÉISATION DES MODES DE VIE.

DES MOBILITÉS STRUCTURANTES, POUR L'INDIVIDU, LE COLLECTIF ET LE TERRITOIRE. LES MOBILITÉS SONT MULTIPLES, MOUVANTES, INDIVIDUÉES ET STRUCTURANTES DES MODES DE VIE.

Dans la vie « au long court » avec des parcours résidentiels complexes, habiter les bourgs n'est pas définitif, mais correspond à un temps de la vie. Le parcours résidentiel et le moment où l'on se situe dans ce parcours (jeunesse, formation d'une famille, retraite...) influent directement sur les formes d'implication locale de l'individu. Cette vision de la mobilité en lien avec les parcours résidentiels donne à considérer le territoire dans sa « fonction hôtelière ». Cette fonction hôtelière est renforcée quand les mobilités liées au tourisme viennent ajouter une saisonnalité aux territoires considérés.

Dans la vie de tous les jours, la mobilité quotidienne ou hebdomadaire prend différentes formes et correspond à des enjeux multiples essentiellement autour des activités liées au travail, aux loisirs, à la consommation et à la sociabilité. Cette mobilité, journalière et ordinaire, est celle que l'on a tendance à réduire aux déplacements « domicile-travail ». Le trajet domicile-travail donne le tempo de nombreux

déplacements et rythme la journée de nombreux habitants de nos bourgs. Cette étude éclaire plutôt celles inscrites dans les modes de vie : faire ses courses, amener ses enfants faire des activités de loisir le mercredi après-midi, rendre visite à des amis ou à la famille le week-end... Toutes ces mobilités sont désormais ordinaires et banalisées, alors même que la plupart des politiques publiques contemporaines se concentrent uniquement sur celles relatives au domicile-travail. Et, elles sont d'autant plus importantes que le temps accordé à celles-ci n'a fait qu'augmenter. Ceci met en exergue les « non-mobiles », c'est-à-dire les personnes n'ayant pas le capital nécessaire pour jouir de ces mobilités. L'étude identifie les différences de références entre les personnes qui « bougent » tous les jours et celles qui ne le peuvent pas. Très souvent, des logiques de mobilités associées sont construites par le premier groupe (« ceux qui bougent ») : on fait les courses après le travail par exemple, profitant d'être sur le trajet. À l'inverse, pour d'autres, les mobilités sont toujours rattachées à la maison, elles se forment à partir de ce lieu. La forme de mobilité, relative au rapport à la maison, influe sur la manière d'habiter le bourg en lui-même.



Cajarc



Assier



Livernon

LES BOURGS, ENTRE ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE ET ÉCONOMIE PRODUCTIVE

Le bourg détient une fonction de concentration de services pour les habitants, alors que l'activité de production devient secondaire. Artisanats de services tertiaires, services à la personne, maisons de retraites médicalisées (EHPAD), commerces et services de proximité et de « dépannage », constituent autant d'exemples caractéristiques du déploiement de cette économie résidentielle. Les emplois présents dans les bourgs sont pour la plupart peu qualifiés et davantage de nature tertiaire que secondaire. Les emplois dits de « type supérieur » sont rares.

Par ailleurs, il semblerait que les services soient

davantage utilisés dans les bourgs ayant un centre circulaire ou une forme compacte car tout y est regroupé et facilement accessible. Toutefois, les exemples sont trop peu nombreux pour tirer des conclusions certaines. La proximité et la forme urbaine conservent donc toujours une importance pour la fabrication de la centralité.

Le bourg centralisateur des services nourrit et permet l'expression de l'économie résidentielle. En second lieu, ses « attributs personnels », dont la patrimonialisation, lui donnent un moyen d'expression, lui permettent de se creuser une niche économique (tourisme, consommation de qualité, ...) qui singularise chaque bourg considéré.

UNE NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE ENTRE NÉCESSITE ET « STRESS TERRITORIAL »

Le bourg se trouve ballotté par les réorganisations territoriales. En extérieur, il est minimalisé du fait du nombre d'acteurs regroupés. Mais en interne, de nouvelles organisations citoyennes, soutenues ou non par les politiques locales reforment de nouveaux espaces de discussion et soutiennent la pertinence de la taille du bourg pour porter des projets locaux.

VIVRE LE TERRITOIRE, PRATIQUER LE TERRITOIRE OU VIVRE DANS LE TERRITOIRE ? TROIS TRAJECTOIRES QUI CONFÈRENT AU BOURG UN RÔLE DE MÉDIATEUR A DES COHABITATIONS ENTRE GROUPES DISTINCTS.

L'implication collective : les habitants « vivent le territoire », y sont ancrés et partagent un sentiment d'appartenance commun. La participation aux animations associatives semble être déterminante dans l'intégration locale et le sentiment d'appartenance au territoire. L'implication dans le bourg peut aussi prendre une forme moins organisée. On observe une certaine interconnaissance entre les gens fréquentant les bourgs, souvent associée à des formes de convivialité et de solidarité (par exemple, des pratiques de livraison informelle de courses aux personnes âgées peu mobiles par les commerçants).

L'implication individuelle : L'implication des habitants se fait également par la consommation (échelle du bourg) et la production (échelle communale). Les habitants « pratiquent le

L'intégration des bourgs au sein de territoires sur lesquels ils ont l'impression de ne pas avoir prise suppose de repenser l'identité de chaque bourg au-delà de celle qu'on lui assigne pour trouver et garder sa place au sein d'un territoire plus vaste. Les bourgs sont l'objet de débat, de conciliation et de conflit... S'ils acceptent sans complexe cette situation de conflit et ce rôle au sein de l'armature territoriale, ils seront en mesure de construire leurs identités futures.

territoire », leurs usages sont déterminants dans l'organisation et l'évolution du bourg.

Peu ou pas d'implication : On note néanmoins des limites à l'implication locale, liées :

. au départ des jeunes pour la poursuite de la scolarité et l'emploi, ce qui peut donner l'impression d'une faible implication des jeunes dans la vie locale ;

. au temps de présence des habitants dans le bourg : la nécessité de travailler ailleurs induit une moindre disponibilité dans le bourg. En outre, cela conduit souvent au déplacement d'activités vers les pôles urbains plus importants (consommation, scolarité, santé, etc.). On peut dire que ces habitants, n'ayant peu ou pas d'engagement local, « vivent *dans* le territoire ». Ils y résident, mais leur ancrage peut être déplacé vers le territoire qu'ils « pratiquent ». Ce mode de vie peut induire un sentiment d'appartenance au bourg plus faible voire absent. Toutefois, le choix de rester vivre dans le bourg peut être une forme d'engagement en soi.

L'évolution des modes de vie, depuis la mobilité jusqu'aux modes d'habiter permet de dépasser les inquiétudes originelles sur les espaces dits « dévitalisés ».

Pour l'ensemble des habitants **le bourg détient une place structurante, entre mobilités et stabilité**. Le bourg se pose donc la question de l'équilibre entre autonomie et spécialisation fonctionnelle mais surtout entre **lieu de stabilité et lieu de transit**. Le bourg apparaît comme un lieu de croisement des pratiques, des identités et des références, dans le temps et dans l'espace.

Il ne s'agirait donc pas d'une dévitalisation mais d'un **changement de vitalité**, d'une mutation plus ou moins aboutie selon les bourgs, due à une évolution générale des modes de vie. C'est l'étude de « *l'individu pluriel* » qui doit nous permettre de reconsidérer l'ensemble des champs sociaux et/ou territoriaux dans lesquels il s'investit. Le bourg rural associé au lieu d'habitation en est un parmi de nombreux autres, mais qui conserve une importance certaine.

Etude réalisée par l'université Toulouse Jean Jaurès – MASTER1 Développement des territoires ruraux – Promotion 2015-2016
Pour le compte de l'Agence Régionale en Réseau des Etudes d'Occitanie
Direction Départementale des Territoires du Lot

L'intégralité du rapport d'étude est consultable et téléchargeable sur www.lot.gouv.fr